

ÉNERGIE



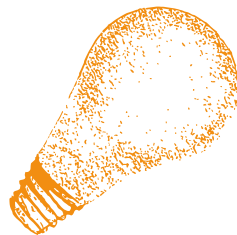
9 - ÉCLAIRAGE

“ J'utilise un éclairage économe et adapté à mon activité. ”



Un éclairage éclairé !

L'éclairage constitue entre 20 et 25% de la facture d'électricité des commerces. Opter pour de bons gestes et des investissements adéquats vous feront **réaliser des économies**.



Agir contre la **pollution lumineuse** est également un enjeu prioritaire et réglementé dans le parc du Vercors.

20 À 50
FOIS PLUS LONGTEMPS

Les **LED** durent de 20 à 50 fois plus longtemps que des lampes classiques et sont les **plus économes en énergie**.



Pistes d'actions

- 1- Je consulte la **bibliothèque virtuelle** où se trouvent les fiches techniques et les fiches métiers.
- 2- Je réalise le **suivi de mes consommations** par des relevés mensuels.
- 3- J'optimise l'**éclairage naturel** !
- 4- J'utilise un mode d'**éclairage économe**, des ampoules basse consommation, des LED, des éclairages fluorescents avec ballasts électroniques.
- 5- Je peux installer des **détecteurs de présence** ou une minuterie dans les pièces inoccupées, comme les toilettes, les réserves...
- 6- Je **dépoussière les éclairages** au moins 2 fois par an.
- 7- J'**éteins mon enseigne et ma vitrine** au plus tard aux horaires indiqués par la loi.



Outils et accompagnements proposés

Retrouvez toutes les informations sur le site **Vercors Ecobiz**



Que dit la réglementation ?

Consultez la bibliothèque virtuelle sur le site **Vercors Ecobiz**